



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

NA
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Title - Sujet Système de ciblage d'infanterie fix	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3508-220220/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W3508-22-0220	Date 2022-07-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-223-8232	
File No. - N° de dossier TOR-1-44139 (223)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-07-20 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cheng, Sabrina	Buyer Id - Id de l'acheteur tor223
Telephone No. - N° de téléphone (647) 619-3845 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: 4th Canadian Division Training Centre 139152 Grey Road 112 Meaford, ON N4L 0A1	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 002 à l'invitation

La modification n° 002 de l'invitation à soumissionner vise à :

- 1) Modifier l'invitation.

- 1) **Modification à l'invitation :**

- 1a) **À Partie 7, section 7.4.2 – Date de livraison - Besoin ferme**

Supprimer: Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 janvier 2023.

Insérer: Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 28 février 2023.

- 1b) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 5.1.1.1.**

Supprimer: Le système doit disposer une cible directement dans la ligne de tir, depuis une position horizontale jusqu'à une position verticale (rotation d'au moins 90 degrés), et ce, en moins de 2 s.

Insérer: À tout le moins, le système doit soulever la cible depuis une position horizontale jusqu'à une position verticale en moins de 2 secondes.

- 1c) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 5.1.2. Types de cible acceptables**

Supprimer: Les cibles doivent être conçues pour fonctionner avec celles des Forces armées canadiennes (FAC) présentées aux figures 11 et 12 (voir l'annexe A), lesquelles doivent être fixées à une tige de bois de 2 po sur 2 po ou à un panneau de contreplaqué de 3/8 po (épais.) sur 18 po (larg.) sur 48 po (haut.).

Insérer: La composante cible du système doit ressembler à un combattant militaire adulte, avoir une forme tridimensionnelle et pouvoir résister à des impacts multiples de munition de calibre de 5,56.

- 1d) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 5.1.3, sous-section d.**

Supprimer: 12.7 × 99 mm (mitrailleuse Browning de calibre .50).

- 1e) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 5.1.7**

Supprimer: Sans cible fixée, chaque cible doit présenter des dimensions physiques d'au plus 914 mm (36 po) de long. sur 609,6 mm (24 po) de larg. sur 609,6 mm (24 po) d'hauteur. (i.e. Figure 11).

Insérer: Sans cible fixée, chaque cible doit présenter des dimensions physiques d'au plus 914 mm (36 po) de long. sur 609,6 mm (24 po) de larg. sur 609,6 mm (24 po) d'hauteur.

- 1f) **À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 5.3.2.**

Supprimer: Le ou les postes de recharge doivent permettre de recharger 20 blocs d'alimentation simultanément.

Insérer: Doit fournir un nombre suffisant de postes de recharge pour permettre de recharger 20 blocs d'alimentation simultanément.

1g) À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 6.2. Garantie

Supprimer: L'entrepreneur doit fournir une garantie sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie supplémentaire étendue de cinq (5) ans sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition.; et

Insérer: L'entrepreneur doit fournir une garantie sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie supplémentaire étendue de cinq (5) ans sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition. Le client sera responsable de l'entretien de routine et des réparations mineures.

1h) À l'appendice 1 de l'annexe A - Cibles

Supprimer en totalité.

1i) À l'annexe A – Énoncé des besoins

Supprimer en totalité; et

Insérer: L'annexe A – Énoncé des besoins (révision 1) (voir ci-dessous)

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

ANNEXE « A »
ÉNONCÉ DES BESOIN (révision 1)

1. TITRE

SYSTÈME DE CIBLE D'INFANTERIE FIXE

2. OBJET

Le ministère de la Défense nationale (MDN) doit se procurer et se faire livrer 20 systèmes de cible d'infanterie fixes (SCIF), ainsi qu'obtenir la formation pertinente et le soutien continu connexe en matière d'entretien. Le SCIF appuiera l'instruction individuelle et collective de membres débarqués du personnel de l'Armée canadienne (AC) pendant des exercices de tir réalisés avec des munitions d'arme légère réelles, au Centre d'instruction de la 4^e Division du Canada (CI 4 Div C).

3. CONTEXTE

Durant le cours de soldat d'infanterie de la période de perfectionnement 1, il faut employer des cibles d'infanterie fixes, lesquelles constituent également une ressource utile pendant nombre de cours donnés aux soldats et d'exercices d'instruction individuelle et collective. Le SCIF actuel du CI 4 Div C ne peut plus être réparé de manière rentable avec des composants qui ne sont plus fabriqués, ce qui en rend presque impossible l'entretien, sauf au moyen de pièces retirées de systèmes existants. Pour appuyer l'instruction au CI 4 Div C, le SCIF actuel doit être remplacé.

4. PORTÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit fournir 20 SCIF, deux (2) contrôleurs manuels et les services connexes de soutien en matière d'entretien, et ce, conformément aux spécifications ci-après.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

L'entrepreneur doit respecter les spécifications suivantes.

5.1. Cibles d'infanterie fixes

5.1.1. Description

5.1.1.1. À tout le moins, le système doit soulever la cible depuis une position horizontale jusqu'à une position verticale en moins de 2 secondes.

5.1.1.2. Chaque système doit comprendre un ensemble principal, des blocs d'alimentation, des chargeurs et tout outil de préparation et d'utilisation nécessaire.

5.1.2. Types de cible acceptables

La composante cible du système doit ressembler à un combattant militaire adulte, avoir une forme tridimensionnelle et pouvoir résister à des impacts multiples de munition de calibre de 5,56.

5.1.3. Le système doit se prêter à chacun des types de munition et de calibre minimaux suivants :

- a) 5.56 × 45 mm (.223 Remington)
- b) 7.62 × 51 mm (.308 Winchester)
- c) 9 × 19 mm (9 mm Parabellum)

5.1.4. Poids

Sans bloc d'alimentation, chaque cible doit peser au plus 50 kg (110,2 lb)

5.1.5. Tolérance en matière de température

Les cibles doivent fonctionner à des températures minimales allant de 20 à 40 oC.

5.1.6. Tolérance en matière de vent

Les cibles doivent résister à des vents stables et à des rafales d'au plus 40 km/h (28 mi/h).

5.1.7. Dimensions

Sans cible fixée, chaque cible doit présenter des dimensions physiques d'au plus 914 mm (36 po) de long. sur 609,6 mm (24 po) de larg. sur 609,6 mm (24 po) d'haut.

5.1.8. Simulateurs

Chaque cible doit présenter une fonction qui la fait tomber lorsqu'elle est atteinte.

5.2. CONTRÔLEURS

5.2.1. Description

Les contrôleurs doivent permettre de programmer les systèmes de cible et de les commander (activation de la rotation) à l'aide d'une connexion sans fil (transmission radio), durant des exercices de tir impliquant des munitions réelles.

5.2.2. Quantité

L'entrepreneur doit livrer au moins deux (2) contrôleurs, dont chacun est conçu pour commander au moins 20 cibles simultanément.

5.2.3. Poids

Les contrôleurs doivent être utilisables manuellement.

5.2.4. Portée

Les contrôleurs doivent présenter une portée d'au moins 300 m dans des zones fermées (arbres, broussailles, etc.) et d'au moins 1000 m dans des zones ouvertes (champs).

5.2.5. Résistance à l'eau

Les contrôleurs doivent résister à des précipitations.

5.2.6. Renforcement

Les contrôleurs doivent tomber de manière sûre sur un sol compacté depuis une hauteur de 4 pi.

5.2.7. Exigences d'affichage

Les contrôleurs doivent comporter un écran qui s'avère lisible en plein soleil et qui indique quand une cible a été atteinte.

5.3. BLOCS D'ALIMENTATION ET CHARGEURS

5.3.1. Description

Chacun des systèmes de cible et des contrôleurs doit comporter un bloc d'alimentation autonome sans fil rechargeable.

5.3.2. Poste de recharge

Doit fournir un nombre suffisant de postes de recharge pour permettre de recharger 20 blocs d'alimentation simultanément.

5.3.3. Poids

Les blocs et les chargeurs doivent être utilisables manuellement.

5.3.4. Tolérance en matière de température

Les blocs et les chargeurs doivent fonctionner à des températures minimales allant de -20 à 40 °C.

5.3.5. Puissance nominale

Chargeurs : au plus 120 V en c.a. et 15 A.

5.3.6. Durée de la charge

La charge doit être maintenue pendant au moins 12 h et 80 cycles d'élévation/chute.

6. TÂCHES ET PRODUITS LIVRABLES

6.1. Manuels d'utilisation et d'entretien

L'entrepreneur doit fournir deux (2) exemplaires papiers et un (1) exemplaire électronique interrogeable (PDF) de ces manuels, et ce, pour chaque cible, contrôleur et bloc d'alimentation/chargeur. Dans les manuels, lesquels doivent être rédigés en anglais, on doit clairement décrire par écrit et à l'aide de diagrammes/d'images comment utiliser et entretenir tous les composants du SCIF.

6.2. Garantie

L'entrepreneur doit fournir une garantie sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition. L'entrepreneur doit également fournir une garantie supplémentaire étendue de cinq (5) ans sur toutes les pièces et les composants, ainsi que sur les outils et l'équipement spécialisés, la main-d'oeuvre et les frais d'expédition. Le client sera responsable de l'entretien de routine et des réparations mineures.

6.3. Soutien

L'entrepreneur doit fournir un soutien technique pour le Système de cibles stationnaires d'infanterie, ses composants et ses outils et équipement spécialisés, pendant la durée du contrat, par courriel et par téléphone, afin de contribuer aux opérations, à la maintenance préventive et corrective, et aux réparations, au minimum du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau, de 8 h à 16 h (heure de l'Est).

7. LIVRAISON

Les SCIF décrits ci-haut, ainsi que les composants et les documents connexes, doivent être livrés à l'adresse suivante.

Centre d'instruction de la 4^e Division du Canada
139152, chemin Grey 112
Meaford (Ont.) N4L 0A1

8. BIENS ET SERVICES OPTIONNELS

The Contractor must provide the following optional goods and services available to purchase for the Stationary Infantry Targets:

8.1. Matériel supplémentaire :

- 8.1.1.** 1 x cible d'infanterie fixe (comme à 4.1) et bloc d'alimentation;
- 8.1.2.** 1 x contrôleur portatif (comme à 4.2) et bloc d'alimentation;
- 8.1.3.** 1 x poste de recharge;
- 8.1.4.** 1 x bloc d'alimentation de système de cible;
- 8.1.5.** 1 x bloc d'alimentation de contrôleur portatif.

8.2. Formation

- 8.2.1.** Une formation sur place de dix (10) personnes, au CI 4 Div C, à propos de l'utilisation et de l'entretien du SCIF, y compris au sujet de l'analyse diagnostique de problèmes aux fins d'identification de défaillances et de réalisation de réparations mineures. La formation doit comprendre au moins un exercice de tir qui implique des munitions réelles et pendant lequel les dix (10) participants doivent apprendre à utiliser les systèmes de cible.
- 8.2.2.** L'entrepreneur doit employer son propre ordinateur portatif pour effectuer des présentations. Il pourra toutefois connecter ce dernier à des projecteurs et à des haut-parleurs fournis dans la ou les salles de classe.
- 8.2.3.** Il incombe à l'entrepreneur de défrayer les coûts de déplacement, d'hébergement et de subsistance du ou des formateurs, coûts dont le gouvernement du Canada n'assumera aucune responsabilité.
- 8.2.4.** La formation doit être réalisée avec l'équipement acheté et des cibles consommables (figures 11 et/ou 12) fournies par le CI 4 Div C.
- 8.2.5.** L'anglais constitue la langue de travail.
- 8.2.6.** La formation doit durer au moins deux (2) jours. En général, une journée de formation commence à 8 h et se termine à 17 h.
- 8.2.7.** La formation est provisoirement le calendrier de se produire avec deux (2) ans après l'attribution du contrat. Les dates fermes seront négociées avec le chargé de projet. Une modification de contrat sera émise lorsque la date sera confirmée.